



DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES

n° 93 SEPTEMBRE 2023



Le P'tit Drogien

LE MOT du maire

LA PÉRIODE estivale a pris fin après un été mitigé d'un point de vue météorologique mais satisfaisant quant à la fréquentation toujours plus nombreuse de touristes.

Notre classement au « *Village préféré des Français* » a de toute évidence contribué à ce succès ainsi que les nombreuses manifestations proposées par les différentes associations drogiennes. La municipalité remercie tous les acteurs et participants bénévoles à ces événements.

AU COURS de cet été, nous avons continué à travailler sur l'avancée de certains dossiers. Nous avons enfin réalisé l'acquisition, via l'Établissement Public Foncier de Bourgogne Franche-Comté, du bâtiment de *L'Auberge des Sources*. Le fonds de commerce et la licence IV ont été achetés par la commune. Nous avons commencé à rechercher des candidatures. À ce jour, nous avons eu cinq demandes de personnes qui ont visité les lieux. Malheureusement la réouverture de cet établissement ne pourra avoir lieu rapidement. En effet, nous avons appris, après signature du compromis de vente et suite aux conclusions des diagnostics, que le système d'assainissement n'était pas conforme à la réglementation. Les services du SPANC nous interdisent toute exploitation avec obligation de réaliser les travaux de mise en conformité dans un délai d'un an. Nous avons donc essayé de contacter des entreprises spécialisées et accréditées par les organismes officiels mais la période des vacances n'a pas été propice à cette recherche. D'autre part, la plupart des entreprises contactées demandent une étude préalable ce qui a pour conséquence d'augmenter les coûts et les délais. Nous avons sélectionné et nous sommes dans l'attente du devis de l'entreprise *Rabourdin* qui accepte de faire les

Notre commune a vécu un été météorologiquement contrasté, mais a brillé par l'afflux de touristes, marquant ainsi une saison estivale réussie.

Jean-Michel Rigault,
maire de
Druyes-les-Belles-Fontaines

travaux mais pas avant le mois de février 2024. La réouverture de l'établissement ne peut pas être programmée avant les mois de mars-avril 2024.

Autre dossier en cours, celui des travaux de la salle des fêtes. Ceux-ci ont commencé depuis le mois de septembre et devraient être terminés à la fin de l'année en cours. La date précise n'est pas connue à ce jour, ce qui nous préoccupe pour l'organisation du Noël des enfants. Une information spécifique sera communiquée dès que possible.

En dernier lieu, nous vous informons que les inscriptions pour les affouages se dérouleront du 16 octobre jusqu'au 10 novembre. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le tarif qui est maintenu à 45 € par affouage. Le tirage au sort aura lieu le 2 décembre à 11h00 à la mairie.

Autre date à retenir, la célébration du 11 Novembre qui aura lieu à 10h45, rendez-vous directement au cimetière de Druyes.

Nous comptons sur votre participation

Dans l'attente de nous retrouver, nous vous souhaitons une bonne rentrée automnale.

Jean-Michel Rigault





Cérémonie de la bataille des bois de Druyes

Cette cérémonie commémorant le 79^{ème} anniversaire de la bataille des bois de Druyes s'est déroulée le dimanche 30 juillet, en présence dans le parc des Sources de nombreuses personnalités et de la représentante de la famille de François de Montaudoin.

Discours de Jean-Michel Rigault, maire de Druyes

« Nous sommes réunis pour commémorer le 79^e anniversaire de la bataille des bois de Druyes dans la conscience de notre histoire et dans le refus de sa répétition .

Nous venons de rendre hommage et de fleurir les stèles de trois jeunes combattants morts pour la France, pour notre indépendance et notre liberté : François de Montaudoin dit capitaine chevalier, Gérard Bourdier et Guy Dupas. Tous les trois ont été tués le 26 juillet 1944 par l'occupant nazi. Tous les trois étaient membres de l'organisation de résistance de l'armée et appartenaient au maquis des maisons qui pris ensuite le nom de maquis chevalier, commandé par le capitaine François de Montaudoin.

Ce maquis composé d'une cinquantaine d'hommes fut fondé en juin 1944 dans la forêt de Frétoy et avait pris position dans les bois de Druyes-les-Belles-Fontaines aux alentours du 15 juillet 1944 après avoir affronté l'armée allemande à plusieurs

reprises, notamment lors de la bataille du Bois Blanc qui s'est déroulée sur la commune d'Andryes le 3 juillet 1944.

À la suite d'une embuscade organisée avec succès dans la nuit du 24 au 25 juillet 1944 contre un convoi ennemi au nord de la ville de Clamecy, les allemands ripostèrent dès le lendemain matin en lançant une vaste opération d'encercllement du groupe de maquisards. Les chefs du maquis mirent en place cinq postes de défense, munis chacun d'un fusil mitrailleur à l'entrée du bois.

Gérard Bourdier et Guy Dupas, servants du fusil mitrailleur, furent tués par une rafale allemande alors que le capitaine François de Montaudoin fut blessé au genou par un tir ennemi. Capturé, il fut exécuté.

Gérard Bourdier était né le 20 mai 1922 à Ligny ; Guy Dupas était né le 12 septembre 1921 à Saint-Cyr-les-Colons. Ces deux jeunes hommes avaient très vite rejoint la Résistance pour fuir le service du travail obligatoire.

Leurs noms sont inscrits sur le monument des déportés et fusillés de l'Yonne à Auxerre avec la mention « mort pour la France ».

François de Montaudoin est né le 17 août 1922 à Beaune. Issu d'une famille d'officiers, il fit des études secondaires à Orléans puis contraint de renoncer à la carrière militaire pour raison de santé, entra à HEC à Paris. En 1942, il retourna à Sainte-Pallaye, commune dont son grand-père et son père avaient été maire.





En 1944, recherché par la police allemande, il devint clandestin.

Pour ses faits d'arme et son courage, il fut décoré à titre posthume de la croix de guerre et de la légion d'honneur.

Ces trois hommes n'ont pas hésité à s'engager et à se battre pour défendre notre pays et notre honneur. Ils ont perdu la vie mais ils ont préservé la liberté, notre liberté.

La lutte menée de l'intérieur, dans l'ombre de la clandestinité, par des hommes et des femmes ordinaires contribua à la victoire finale contre l'occupant. Ils ont choisi la résistance parce qu'ils étaient convaincus, au fond d'eux-mêmes, des valeurs qu'ils portaient, parce qu'ils cherchaient simplement à servir la France. L'exemple de cette France résistante, courageuse et fière, doit nous faire réfléchir en ce temps fracturé.

La deuxième guerre mondiale est loin de nous mais ce n'est pas pour autant que les conflits armés ont disparu de la surface du globe, que l'obscurantisme, le fanatisme et le totalitarisme n'existent plus.

De toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe libre et en paix, aujourd'hui fragilisée par la guerre entre l'Ukraine et la Russie : un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants.

L'émergence du populisme, notamment en Europe, doit nous interroger et nous faire réfléchir collectivement par rapport au danger potentiel que cela représente pour nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. La remise en cause de notre modèle démocratique serait la pire des choses et nous ramènerait inexorablement aux pires moments de notre histoire. Cette histoire sombre qu'avaient décidé de combattre François, Gérard et Guy.

N'oublions pas le sacrifice de ces hommes et de tant d'autres, pour que les valeurs qu'ils défendaient et, qu'aujourd'hui, il nous appartient de défendre, continuent d'être le pilier de notre démocratie et le ciment de notre société.

Vive la République, vive la France ».

À l'issue de la cérémonie, le maire a invité les personnes présentes au verre de l'amitié dans le parc derrière la mairie. ■



Théâtre en plein air

C'est la deuxième année que la compagnie *Premier baiser* de Tannerre-en-Puisaye se produit à Druyes sous la forme d'un théâtre dans la nature. Valérie Jallais et Mélanie Allard nous ont offert un spectacle inédit *L'appel des Arbres*. Six contes emprunts de poésie, de chants, de rires, faisant découvrir les liens mystérieux qui unissent l'arbre et l'homme.



Ce spectacle, qui s'est déroulé le 18 août durant une heure trente, sous les arbres, dans le pré de Saint-Romain, a été très apprécié par une soixantaine de spectateurs (le double de l'année passée) si l'on en juge par les applaudissements répétés. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié. ■ **Danielle Gerville-Reache**



Macadam-58 en vadrouille dans l'Yonne

Macadam-58, association des collectionneurs et amateurs d'autos et motos s'est rendue à Druyes le 23 juillet.

MARZY

Belle sortie à Druyes-les-Belles-Fontaines

Valérie et Serge Reboulet, membres de Macadam 58, s'étaient chargés d'organiser, dimanche dernier, une belle sortie à la découverte du village de Druyes-les-Belles-Fontaines, dans le département voisin de l'Yonne. Ce village, classé 4^e village préféré des Français cette année, et labellisé Cité de caractère en Bourgogne-Franche-Comté, en 2016, valait vraiment le détour, si l'on en croit les participants. La vingtaine de véhicules a pris le départ du parc de la mairie de Pougues-les-Eaux sous quelques gouttes.

Nombreuses curiosités

À l'arrivée, deux élus, Danielle Gerville-Reach et Philippe Sigorini, ont accueilli le groupe pour une visite guidée et commentée à la découverte du village. Les divers monuments, dont l'église romane et le lavoir classés aux Monuments historiques. Autres curiosités, les grottes aux fées et celle de saint Romain qui a fondé la paroisse au V^e siècle. Deux maisons se distinguaient tout particulièrement. Celle qui a vu naître



MACADAM 58. Druyes-les-Belles-Fontaines, l'un des plus beaux villages de France, s'est offert au regard des membres de Macadam 58.

le capitaine Jean-Roche Coignet, grogard des épopées napoléoniennes et, plus récemment, de Jean Bertin, inventeur de l'aérotrain dont les prouesses techniques sont toujours utilisées pour le décollage de la fusée Ariane.

Grâce à l'investissement de ses élus, le village attire nombre de touristes. Des soirées gourmandes orga-

nisées durant tout l'été rencontrent un vif succès. La météo a rendu le repli nécessaire à la salle des fêtes mise gracieusement à la disposition des visiteurs d'un jour pour déjeuner. L'après-midi a été consacré à la visite guidée du château, habité au XII^e siècle par Mahaut de Courtenay, fille du Duc de Nevers, Pierre de Courtenay. Ces vestiges sont évocateurs de la puissance du

Pratique. Contact : <http://macadam58.wifeo.com>



Balade avec Ondine

Vous ne connaissez pas Ondine ?

Ondine est la fée qui vit avec son dragon dans la cave aux fées, près de la grotte de Saint-Romain. Ce dernier, est assez facétieux : il lui a dérobé ses sept perles de mémoire et les a cachées dans divers endroits du village.

Ondine vous invite à retrouver ses perles sans lesquelles elle ne peut vous conter l'histoire de Druyes en faisant avec elle une balade d'une heure environ, dans une partie du village.

Pour découvrir la fée Ondine, téléchargez sur votre smartphone l'application gratuite *Legendr*.



Legendr - L'Histoire en p...

Reconstitutions 3D...

OUVRIIR



Dans cette application, créée pour les Drogiens et les touristes, vous trouverez des informations sur notre patrimoine, des énigmes sur le parcours qui vous permettront d'avancer, des

jeux, des photos et vidéo. Vous pourrez à tout moment vous arrêter pour visiter et admirer le paysage ; emmenez avec vous vos enfants qui s'amuseront à chercher les perles de la fée Ondine.

En août, *Legendr* nous a informés que nous avions déjà enregistré près de six cents visites avec des commentaires très positifs et constructifs. Une version anglaise et hollandaise ont été ajoutées.

C'est pour les visiteurs une nouvelle façon agréable de découvrir notre village. À vous de faire le parcours. ■ DGR



Catherinettes

L'art de porter un beau chapeau

On appelle les *catherinettes* les jeunes femmes de 25 ans ou plus encore célibataires. Elles sont fêtées le 25 novembre.

À l'heure de l'émancipation des « célibattantes », ces trentenaires célibataires, actives et fières de l'être, et alors que les modes de vie évoluent hors du modèle marital, l'évocation des Catherinettes ravive un désuet parfum d'antan. C'est donc le 25 novembre, jour de la Sainte-Catherine, qu'on risque encore de croiser ces jeunes filles « à marier » ayant atteint l'âge de 25 ans et arborant, pour l'occasion, d'étonnants chapeaux à dominante verte pour l'espérance (de se marier) et jaune pour la sagesse (acquise après les années).

Les origines

La légende façonnée autour de sainte Catherine d'Alexandrie, martyre présumée du IV^e siècle, y est pour beaucoup. Issue d'une famille noble, la jeune fille, d'une grande beauté et chrétienne convertie, refuse toute proposition de mariage en raison de son « mariage mystique » avec le Christ. Savante, brillante, elle sort triomphante d'une âpre discussion menée contre 50 philosophes chargés par l'empereur Maxence de mettre à mal ses certitudes. Furieux, le souverain fait brûler vifs ces inutiles rhéteurs et condamne



Catherine à être torturée au moyen d'une atroce machine à quatre roues armées de pointes et de lames. Celle-ci finit par se briser miraculeusement en morceaux tuant du même coup de nombreux païens.

Qu'à cela ne tienne, vers l'année 310, un 25 novembre, on coupe la tête de l'indomptable pucelle.

Stupeur encore : du lait et non du sang s'écoule du corps décapité.

L'histoire, largement répandue à partir du IX^e siècle, confère à cette figure une grande dévotion au Moyen Âge. Ses connaissances immenses en font la protectrice des philosophes, des théologiens, des orateurs comme des étudiants. Survivante du supplice de la roue, elle devient même la patronne des artisans utilisant des outils rappelant le terrible mécanisme, tels que charrons, rémouleurs, fileurs ou meuniers.

La protectrice des filles célibataires

Son refus de se marier explique tout naturellement pourquoi sainte Catherine est la patronne des filles célibataires. L'expression « coiffer sainte Catherine » que l'on emploie lorsqu'une jeune fille arrive à l'âge de 25 ans sans avoir convolé en justes noces, s'explique par une tradition qui remonte au XVI^e siècle. En effet, à cette époque, on renouvelait la coiffe de la statue de la sainte dans les églises et c'était les jeunes femmes célibataires entre 25 et 35 ans qui se chargeaient de cette tâche.

De la coiffe au chapeau, il n'y a qu'un pas ! Il faut savoir que les hommes célibataires ont eux aussi leur saint patron en la personne de saint Nicolas : en effet, pour les hommes, on dit « *porter la crosse de saint Nicolas* ».

Une sainte pourvoyeuse de mari

Elle est surtout reconnue comme la patronne des jeunes filles, seule à être couronnée d'une triple auréole (blanche des vierges, verte des lettrés et rouge des martyrs). Sa fête est encore célébrée lors de foires ou de bals, mais les Catherinettes ne sont aujourd'hui plus aussi nombreuses à se revendiquer comme telles. La tradition s'essouffle dans un monde moderne où le bonheur ne rime plus forcément avec mariage... Pourtant, le rituel perdure dans un milieu inattendu : la couture. La sainte est devenue au cours des siècles la protectrice des modistes.

C'est ainsi que dans les ateliers de haute-couture parisiens, s'illustrent, au-



tour du 25 novembre, les Catherinettes du XXI^e siècle, avec leurs coiffes exubérantes, comme autant d'ambassadrices des grands noms de la confection française. On élit même la porteuse du chapeau le plus réussi.

Ailleurs, chez nos cousins canadiens, une tradition liée à la sainte Catherine reste vivante encore aujourd'hui, celle de fabriquer la tire, une confiserie à base de mélasse et de cassonade. À l'origine, le but était pour les Catherinettes de démontrer leur talent de cuisinière en offrant cette gourmandise aux hommes célibataires !



Toutes ces festivités, placées sous l'égide de la sainte « pourvoyeuse de mari », sont autant d'occasion de mettre en lumière les demoiselles célibataires. Et, pour elles, de rencontrer l'âme sœur.

Danielle Gerville Reache



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juillet 2023

Tous présents.

Absents excusés : M. BIGE Arnaud avec pouvoir à M. PATUREAU Daniel et M. GAUTHIER Baptiste avec pouvoir à M. RIGAULT Jean-Michel.

Présente également : M^{me} CAPOCCI Evelyne, secrétaire de mairie.

M. PATUREAU Daniel a été désigné secrétaire de séance.

I – Sapeur-Pompier volontaire. M. SIGORINI Aurélien, chef du CPI de Druyes, est autorisé à présenter M^{lle} CONSTANT Louve qui souhaite rejoindre le CPI de Druyes, elle serait en double affectation avec le CS de Courson-les-Carières. Le conseil municipal après avoir eu l'avis de la commission communale des Sapeurs-Pompiers accepte.

II – Approbation du compte-rendu de la séance du 8 juin 2023. Approuvé, les conseillers le signent.

III – Point financier. La situation de la trésorerie au 12 juillet n'appelle pas de commentaires particuliers. Le détail des dépenses et des recettes prévues pour le mois de juillet est fourni aux conseillers : les charges prévisionnelles s'élèvent à 23 800 € et les recettes prévisionnelles à 29 646 €, soit une trésorerie prévisionnelle fin juillet s'élevant à 120 181 €, tenant compte de la trésorerie au 12 juillet d'un montant de 114 335 €.

IV – Subventions. Le maire présente aux conseillers les demandes de subvention de :

- L'association *Lumières de Druyes* d'une part 200 € pour l'association elle-même et d'autre part 400 € pour la partie *Jazz à Druyes*, M. GILBERTAS Didier, présent dans la salle est sollicité pour présenter le dossier. Il rend compte de l'afflux de spectateurs plus de 420 personnes sur 4 concerts, beaucoup plus que l'an passé mais avec un déficit financier d'environ 400 €. Il lui est de nouveau précisé que le conseil n'accorde qu'une subvention annuelle de 200 € aux associations drogiennes, il serait souhaitable qu'il crée une association pour la partie Jazz. Il est procédé au vote, le conseil municipal à la majorité accorde 200 € de subvention de fonctionnement à *Lumières de Druyes* et rien pour la partie Jazz.

- *Les Crins de Sources* : association nouvellement créée domiciliée 2 rue de la Rampe à Druyes. Cette association a pour but de développer le tourisme équestre et l'éco pâturage, elle sollicite une subvention de 200 €. Après vérification du dossier, il manque l'attestation d'assurance et des compléments sur les statuts. L'association sera approchée pour avoir les compléments d'information. L'étude de la demande sera faite lors du conseil de septembre.

- Association *Mailly Castelloise d'Entraide*, Résidence Club (EHPAD de Mailly-le-Château), une demande de subvention pour la réalisation d'un film. Le conseil municipal refuse.

IV – Encaissement de chèque. Le maire informe le conseil qu'il a reçu un chèque d'un montant de 51,61 € d'Orange pour une régularisation de facture sur la fibre. Le conseil municipal accepte ce règlement est chargé le maire de procéder à son encaissement.

VI – Salle des Fêtes. Le maire informe le conseil municipal que l'appel d'offre est clôturé depuis midi. Dix-neuf offres ont été déposées sur le serveur de *Ternum*. Elles seront adressées au Cabinet *UBIK* pour analyses. Le compte-rendu des analyses sera remis à la mairie le 20 juillet pour décision. La note d'honoraires intermédiaire du cabinet *UBIK* est 9 600 € TTC pour la partie déclaration préalable et appel d'offres.

VII – Auberge des Sources. Le maire informe le conseil que la vente entre la *SCI SAINT-GERVAIS* (gérante M^{me} DARENNE Anne) et l'Établissement Public Foncier (EPF) aura lieu le mardi 18 juillet 2023. La commune recevra les clés le même jour. Un rapport du SPANC a été établi. L'installation est défectueuse, elle est à refaire. Des devis ont été demandés à trois entreprises. C'est l'EPF qui sera en charge de ces travaux, la commune remboursera selon les modalités de l'acquisition prévue au contrat. Mme DARENNE a proposé à la mairie de vendre les pots (3) avec les arbustes qui se trouvent devant l'auberge ainsi qu'une cave à



vin pour un montant approximatif de 1 000 €. Le conseil municipal à la majorité refuse en rappelant que les travaux d'assainissement n'étaient pas prévus lors de la signature de la promesse de vente. Le maire demande que l'appel à candidature d'un gérant ou gérante pour la reprise de l'établissement (hôtel et restaurant) soit lancé dès le 18 juillet pour une réouverture dans les meilleurs délais.

VIII – Affaires diverses

- a) Le maire fait part d'une demande au conseil de l'association **Le canap'** qui a le projet de faire le tour de l'Yonne à pied en août pour promouvoir un lieu ou une personne de notre commune lors du passage de deux marcheurs.
- b) Le maire présente les comptes-rendus des conseils d'école de Courson-les-Carières et Étais-la-Sauvin où M. GAUTHIER Baptiste s'est rendu.
- c) Le maire fait part au conseil d'interrogations d'un administré du hameau des Ménages sur l'ouverture d'une pizzeria : quelles autorisations administratives ont été délivrées (permis d'exploitation, licence, ERP). Il se plaint également des nuisances qui pourraient être engendrées par le stationnement de véhicules. Le maire lui a répondu qu'il n'avait eu connaissance d'aucune demande de l'exploitant.
- d) Le maire a été informé qu'à compter du 1^{er} septembre 2023 la paroisse à laquelle appartient Druyes sera desservie par l'Abbé NADLONEK Joseph.
- e) Le maire informe le conseil qu'une randonnée moto du **Motoclub La Licorne** se déroulera sur le secteur le 9 et 10 septembre 2023. Cette randonnée s'effectuera sur des voies ouvertes à la circulation publique.
- f) M^{me} GERVILLE REACHE Danièle, 2^e adjointe, informe que l'association **MACADAM 58** viendra le dimanche 23 juillet avec une exposition des véhicules (environ 25) sur le parc des sources. Les participants utiliseront l'aire de pique-nique pour déjeuner.
- g) M. SIGORINI Philippe rend compte de différentes interventions :
- M. LAPORTE, habitant la Rue Thiers, propose d'entretenir bénévolement la pompe Dragor située rue Basse. Le conseil accepte.
 - Il s'est rendu à la réunion de constitution du nouveau bureau des **Estivades**. Il présente le calendrier des barbecues dans les communes retenues. Druyes ne s'est pas positionné, l'ensemble des week-ends de l'été étant tous pris.
 - Il a reçu les membres du jury pour les **Villes et Villages Fleuris de l'Yonne**. Les conditions d'attribution de prix sont très contraignantes, des conseils ont été donnés notamment pour l'entretien des haies (qui ne devraient être taillées qu'une fois par an) du fleurissement qui ne semble pas adéquat à la saison, des observations sur les fonctions de l'agent communal, etc.
 - Il s'est rendu au tirage des jurés d'assises à la mairie de Courson. La commune retenue et électeurs est Courson.
- h) M^{me} MORIN Isabelle rend compte du passage du jury pour le fleurissement communal du **Groupement Touristique des Vaux d'Yonne** le 5 juillet. En remplacement de M^{me} CASTRO Béatrice, démissionnaire du conseil municipal, M^{me} BIGE Sarah se propose pour la remplacer, le conseil accepte.
- i) Le maire informe le conseil que l'arrêté préfectoral interdisant la vente de boissons pour la période du 13 juillet au 16 juillet a été modifié à la suite de pressions d'élus : les collectivités et comités des fêtes qui ont déclaré leurs manifestations pourront continuer à vendre les boissons.
- j) Le maire informe le conseil que le préfet se rendra à Druyes le 1^{er} août, pour le rencontrer avec les adjoints pour faire le point sur les dossiers en cours.
- k) M. PATUREAU Daniel informe :
- que le faucardage des sources a été effectué les 11 et 12 juillet ;
 - que l'association **Les Mécaniques Ouannaises** (tracteurs) se rendront à Druyes, les participants piqueniqueront dans le jardin derrière la mairie avec l'accord du comité des fêtes ;
 - que des câbles téléphoniques ont été arrachés par des tracteurs ou camions ;
 - que des engins agricoles aux Mérys ont endommagé la route en raison de passages trop brusques, des riverains se sont plaints.



Tous présents.

Absent excusé : SIGORINI Philippe.

Présente également : M^{me} CAPOCCI Evelyne, secrétaire de mairie.

M. BIGE Arnaud a été désigné secrétaire de séance.

En ouverture de séance, le maire lit au conseil un courrier de M. SIGORINI Philippe qui se met en indisponibilité de l'ensemble de ses fonctions et délégations de conseiller municipal du 4 septembre pour une durée de deux mois.

Ses raisons sont personnelles, il souhaite donner pouvoir à M^{me} MORIN Isabelle pour le représenter sur ses délégations avec l'accord du conseil.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette décision et accorde à M^{me} MORIN Isabelle les délégations de M. SIGORINI Philippe.

I – Approbation du compte-rendu de la séance du 12 juillet 2023. Approuvé, les conseillers le signent.

II – Point financier. La situation de la trésorerie au 4 septembre n'appelle pas de commentaires particuliers. Le détail des dépenses et des recettes prévues pour le mois de septembre est fourni aux conseillers : les charges prévisionnelles s'élèvent à 39 200 € et les recettes prévisionnelles à 25 377 €, soit une trésorerie prévisionnelle fin septembre s'élevant à 105 817 €, tenant compte de la trésorerie au 4 septembre d'un montant de 119 640 €.

III – Subvention. Ce point sera revu lors du prochain conseil, les documents demandés pour compléter le dossier de demande de subvention de l'association « Les Crins des Sources » n'ayant pas été fournis.

IV – Label Station Verte. Lors du vote du budget il avait émis la possibilité de résilier l'adhésion au Label **Station Verte** en raison du coût de la cotisation : 870 € annuel. En effet, cette labellisation n'apporte pas vraiment de valorisation touristique pour notre commune. Le conseil municipal à l'unanimité décide de résilier l'adhésion au Label **Station Verte** à compter de 2024 et charge le maire de signer tous documents relatifs à cette affaire. Les panneaux seront démontés et le logo supprimé des en-têtes de courrier.

V – Salle des Fêtes. Le maire informe le conseil municipal que l'appel d'offre concernant les travaux de la salle des fêtes est terminé. Neuf lots ont été attribués :

- Lot 1 – Démolition – Maçonnerie :	MICHEL SAS	49 990,00 HT	59 988,00 TTC
- Lot 2 – Charpente - Couverture :	VAUCOULEUR	13 150,00 HT	15 780,00 TTC
- Lot 3 – Menuiserie extérieure:	YONNE METAL	18 791,27 HT	22 549,52 TTC
- Lot 5 – Plâtrerie :	CHEVILLARD	6 240,30 HT	7 488,36 TTC
- Lot 6 – Carrelage – Faïence :	ART ET TECH	9 151,10 HT	10 981,32 TTC
- Lot 7 – Peinture – sol souple :	CHEVILLARD	13 617,70 HT	16 341,24 TTC
- Lot 8 – Electricité :	LAURIN	15 451,00 HT	18 541,20 TTC
- Lot 9 – Plomberie – Sanitaire :	DAIAN	4 250,00 HT	5 100,00 TTC
- Lot 10 – Elévateur :	ASCIER	27 582,46 HT	29 099,50 TTC

Soit un total de :

158 223,83 HT

185 869,14 TTC

Le lot 4 : **Menuiseries intérieures** étant infructueux, un nouvel appel d'offres a été lancé, une offre a été faite, elle est en cours de vérification par le cabinet d'architectes. Une réunion d'ouverture de chantier est prévue le mardi 5 septembre à 9 h avec les entreprises retenues.

VI – Auberge des Sources. Le maire informe le conseil que les clés de l'auberge ont été remises par M^{me} DARENNE fin août. Des visites de candidats ont déjà eu lieu. L'ouverture ne pourra se faire que lorsque la mise aux normes de l'assainissement sera faite. Des entreprises ont été contactées.

VIII – Affaires diverses

a) Le maire présente les remerciements de l'association « **A chacun son chemin Puisaye-Forterre** » pour la subvention accordée.



- b) Le maire présente également les remerciements de M. le préfet pour l'accueil qui lui a été fait lors de sa visite du 1^{er} août.
- c) Des remerciements ont été adressés à M^{me} GERVILLE REACHE Danièle, 2^e adjointe et à M. SIGORINI Philippe pour leur accueil lors de la venue de l'association MACADAM, un article élogieux a été publié dans le *Journal du Centre*. M^{me} GERVILLE REACHE informe le conseil que l'association a remis 100 € à l'association *Trait d'Union* pour l'utilisation de la salle des fêtes.
- d) Un courrier de M. MOREAU Félix, président de l'association *Les Amis du Château*, demande au conseil municipal de faire une proposition d'achat du bâtiment touchant la salle d'accueil à la famille de M. BUISSON Michel. Les travaux de réfection de toiture pourraient être financés par l'association et s'élèvent à environ 20 000 €. Selon M. MOREAU, le bien devenant communal, des subventions pourraient être attribuées pour les travaux. Le conseil à l'unanimité refuse cette demande en précisant que les travaux de fonctionnement ne bénéficient d'aucune subvention.
- e) *Université Pour Tous de Puisaye-Forterre* (UTPF) propose des conférences ouvertes à tous sur la culture, les conseillers interrogés ne sont pas intéressés.
- f) Le maire lit un courrier de M^{me} ROMER Anne qui constate que des véhicules de livreurs, campingcars prennent tous les jours le sens interdit de la rue de la Comtesse Mahaut avec le risque d'accident et de nuisances. Elle propose que des panneaux soient apposés après la sortie du parking de la Poterne. Le conseil précise que des panneaux « Sens Interdit » sont déjà implantés.
- g) M. PATUREAU Daniel propose aux conseillers de visiter les locaux de *L'Auberge des Sources*.
- h) M^{me} MORIN Isabelle informe le conseil que des personnes demandent qu'un panneau soit apposé pour indiquer le passage des canards sur la voie publique car plusieurs ont été tués par des automobilistes. Il lui est répondu que si la vitesse de 30 km/h était respectée, il n'y aurait pas ce problème.
- i) M. GAUTHIER Baptiste demande que les horaires de l'éclairage public soient revus ; il s'allume pour seulement une quinzaine de minutes le soir. L'entreprise de maintenance sera sollicitée pour faire les réglages.
- j) M^{me} GERVILLE REACHE Danièle, 2^e adjointe, rend compte des visites sur l'application *LEGEND'R*, qui sont évaluées à plus de 500.
- k) M. CINTRACT Michel informe le conseil que *La Guinguette des Sources* va être fermée pour congés annuels à partir du 4 septembre 2023.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 octobre 2023

Tous présents.

Absent excusé : M. BIGE Arnaud avec pouvoir à M. PATUREAU Daniel.

Présente également : M^{me} CAPOCCI Evelyne, secrétaire de mairie.

M^{me} BIGE Sarah a été désignée secrétaire de séance.

En ouverture de séance, le maire remercie la présence de M. SIGORINI Philippe qui réintègre ses fonctions de conseiller municipal.

I – Sapeur-Pompier volontaire. M. SIGORINI Aurélien, Chef du CPI de Druyes, est autorisé à présenter M^{me} TOUZEAU Solène qui souhaite rejoindre le CPI de Druyes. Le conseil municipal après avoir eu l'avis de la commission communale des Sapeurs-Pompiers accepte cette intégration. Le maire est chargé de signer tous documents correspondant à cette affaire.

II – Approbation du compte-rendu de la séance du 4 septembre 2023. Approuvé, les conseillers le signent.

III – Point financier. La situation de la trésorerie au 05 octobre n'appelle pas de commentaires particuliers. Le détail des dépenses et des recettes prévues pour le mois d'octobre est fourni aux conseillers : les charges prévisionnelles s'élèvent à 24 682 € et les recettes prévisionnelles à 27 635 €, soit une trésorerie prévisionnelle fin octobre s'élevant à 94 328 €, tenant compte de la trésorerie au 5 octobre d'un montant de 91 375 €.

IV – Amortissements. À la suite au passage de la comptabilité M57 au 1^{er} janvier 2024 en remplacement de la M14 actuelle, il y a lieu d'amortir l'ensemble des travaux par le Syndicat Départemental des Energies de l'Yonne (SDEY) imputées au compte 2041582 sur une durée variable en fonction des travaux réalisés. Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition du maire de porter 4 941,06 € en dépense de fonctionnement au compte 6811 et en recette d'investissement au compte 28135.

V – Subventions :

Le maire présente les dossiers de demandes de subvention reçues, les dossiers sont complets :

- Association **PEP** (Pupilles de l'Enseignement Public) : refus du conseil
- **Le Souvenir Français** pour un montant de 120 € : accordé par le conseil
- **Société de Chasse de Druyes** pour 200 € : accordé
- **Atelier Bonne Mine** pour 200 €, il est souligné que cette association participe à différentes activités pour les enfants du village ainsi qu'à **Vision d'Artistes 2023** organisée par **Les Cités de Caractères de Bourgogne Franche-Comté** : accordé par le conseil.



VI – Encaissement de chèques. Le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu 2 chèques du comité des fêtes de Druyes :

- 831 € pour participation aux **Soirées Gourmandes 2023** ;
- 2 243,75 € pour remboursement de frais avancés par la commune (1/3 du feu d'artifice, EDF et SACEM).

Le conseil municipal à l'unanimité accepte ces chèques et charge le maire de les encaisser au compte 7588 pour celui de 831 € et au compte 70878 pour celui de 2 243,75 €.

Le conseil municipal remercie le comité des fêtes pour son implication.

VII – Affouages. Les inscriptions aux affouages sont fixées du lundi 16 octobre au vendredi 10 novembre (aux horaires d'ouvertures du secrétariat). Le montant reste identique à l'an passé soit 45 €. Pour être inscrit, il faudra impérativement être en mesure de le couper ou le faire couper et être assuré que le débardage pourra être effectué.

VIII – Salle des fêtes. Le maire fait le point sur l'avancée des travaux. Des retards apparaissent, il est incertain de prévoir le Noël des enfants pour cette année. Une distribution de jouets aura quand même lieu. Pour ce qui est des travaux, des ajustements ont été fait avec l'architecte. Des moins-values sont estimées à environ 15 000 €, à voir avec les entreprises.

IX – Auberge des Sources. Une seule entreprise s'est déplacée pour établir un devis pour l'assainissement. Des travaux importants sont à prévoir. Le devis devrait être transmis sous huitaine. Les autres entreprises contactées voulaient déjà avoir l'avis d'un bureau d'étude. En ce qui concerne la reprise, plusieurs visites ont été effectuées et d'autres sont à venir. Le CIFA sera de nouveau sollicité.

X – Syndicat Départemental des Energies de l'Yonne : projet travaux 2024

Le maire présente la demande du syndicat pour les projets 2024 ; le déplacement de la borne électrique sera de nouveau sollicité dans le cadre de l'aménagement de la Place du 8 Mai.

D'autre part, une proposition est faite d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'énergies. Ce dossier sera revu ultérieurement après avoir pris des renseignements sur les tarifs pratiqués avec comparatif. Une réunion de la Commission Locale d'Energie de la Puisaye-Forterre Vallée de l'Yonne est prévue le 31 octobre, le sujet sera abordé.

VIII – Affaires diverses

a) Le maire informe le conseil qu'il a reçu un mail de l'association **Guibarde Melunaise** qui se déplace sur notre secteur pour le week-end de la Pentecôte 2024. Elle demande des renseignements pour la réservation de la Guinguette et une visite de village pour 40 personnes.

b) M^{me} MOREAU de Brétignelles a adressé un courrier au maire concernant un épandage de lisier le long de sa parcelle qui lui cause des nuisances. L'agriculteur concerné a déjà été informé de ses réclamations par courrier également ainsi que par les services préfectoraux.

c) L'assemblée générale du Groupement Touristique des Vaux d'Yonne aura lieu le 21 octobre à Guipy, M^{me} BIGE Sarah s'y rendra.

d) L'association **A chacun son Chemin Puisaye-Forterre** a remplacé 5 poteaux balises qui ont été volés sur la portion Druyes/Ferme de Blin. Suite à ces vols, des randonneurs se sont perdus, une nouvelle fois l'incivisme est évoqué. D'autre part, sans que cela concerne les chemins de randonnées, il est signalé que la banderole fournie par la Communauté des Communes de Puisaye-Forterre pour la recherche de médecins et dentistes a été volée dans le chemin des Sources.

e) L'association **Bonne Mine** demande s'il est possible de changer le lavabo qui est situé dans le couloir par un évier ce qui serait plus pratique pour nettoyer le matériel. Il sera envisagé de faire les travaux en interne.

f) Le maire informe le conseil que les frais de portage de l'EPF (Etablissement Public Foncier) ont été adressés pour l'année 2023 de 483,20 € incluant les taxes foncières d'un montant 118,80 €.



g) Le maire informe le conseil qu'il a adressé un courrier en recommandé à M. SAGOT Yannick lui demandant de régulariser sa situation par un dépôt de permis de construire à la suite de la construction illégale d'un bâtiment recevant du public à usage de restauration (pizzeria). Faute de régularisation dans un délai d'une semaine, un procès-verbal sera délivré par les services de la DDT.

h) M. SIGORINI Philippe propose de vendre le bois mort suite aux coupes qui ont été faites pour sécuriser les routes. Cela ne sera pas possible car très peu accessible et on doit toujours passer par l'ONF en charge de la forêt. D'autre part, il présente au conseil les panneaux qu'il a réalisés gracieusement pour la mise aux normes de bornes et points incendie de la commune. Le conseil l'en remercie.

i) M^{me} GERVILLE REACHE Danièle, informe le conseil qu'elle a pris contact avec Leclerc pour des propositions de colis pour les aînés ; elle s'y rendra avec M^{me} MORIN Isabelle.

j) M. PATUREAU Daniel informe le conseil :

- qu'une administrée a demandé qu'un « dos d'âne » soit installé aux Mérys suite au passage de tracteurs qui dégradent la voirie et roulent trop vite ;
- le nettoyage du ru de Saint-Romain est en cours ;
- une passerelle est en cours d'installation pour aller du parking du pré vers la guinguette ;
- il demande s'il est possible d'installer des jardinières sur les murets du parking de la mairie pour éviter les accrochages de véhicules.

k) Les articles pour le Drogien devront parvenir avant le 15 octobre.

Prochain conseil le 10 Novembre 2023 à 20h00

JOURNÉE D'INFORMATION AUX ÉLUS SUR LES DISPOSITIFS DU TERRITOIRE

Dans le cadre du Contrat Local de Santé et de la Convention Territoriale Globale, la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre s'est engagée à « sensibiliser les acteurs locaux sur les dispositifs d'accompagnement et les ressources existantes sur le territoire, proposer des outils aux élus permettant d'orienter les personnes dans le besoin ».

Trois élus du conseil municipal se sont rendus à la salle des fêtes de Ouanne où la CCPF, représentée par Anne Peuraud, référente santé, Florence Brosse, sa coopératrice de convention territoriale globale et charte avec les familles, organisait pour la cinquième fois une journée d'information aux élus sur les dispositifs du territoire.

Cette opération qui fait la promotion des dispositifs d'action sociale sur le territoire a pour objectif de concourir à une orientation efficace vers les professionnels concernés et ainsi de participer à l'amélioration de la qualité du service public.

1/ ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE CAARUD AUXERRE – 03.86.51.46.99

Le Pôle Prévention – Formation

- Informe, sensibilise et accompagne des projets de prévention sur les conduites addictives dans différents milieux (scolaire, entreprise, festif, associatif, précaire) ;
- propose des formations en addictologie pour des professionnels ;
- élabore des formations adaptées aux demandes spécifiques.

2/ MAISON DES ADOLESCENTS MDA AUXERRE – 03.86.40.65.05

- **L'équipe** : médecin coordinateur, psychologue, cadre de santé, éducateurs, infirmières, secrétaires médicales.
- **Missions** : accueillir tout adolescent en situation de mal-être. Écouter et évaluer les difficultés de l'adolescent. Orienter si besoin vers un accompagnement spécifique. Accueillir tout parent ou proche concerné par une problématique d'adolescent.
- Animer et coordonner un réseau de partenaires
- Développer des actions spécifiques et un pôle ressources à l'intention des jeunes.

3/ LA RENOUÉE DES OISEAUX - 06.20.59.19.15

Promouvoir la santé et lutter contre l'exclusion.

Objectif : remettre les personnes dans un circuit de soin « ordinaire ».

Public : patients en rupture de soins ou en difficultés d'accès aux soins .

Aller vers des publics en rupture de soins, fragilisés, réticents vis-à-vis d'une intervention médicale individuelle.

4/ SERVICE ENFANCE JEUNESSE CCPF

Les missions du service :

- Mise en place de la politique Enfance Jeunesse de la CCPF sur le territoire.
- Accompagnement des accueils de loisirs extrascolaires et de certains accueils périscolaires.
- Coordination de l'offre d'accueil sur le territoire sur les compétences intercommunales.
- Suivi du cadre réglementaire et des documents obligatoires.
- Développement de projets structurants à l'échelle du territoire.
- Suivi de certains dispositifs interservices.
- Développement de relations partenariales.
- Suivi et soutien de subventions aux associations sportives.

LA PROCHAINE RÉUNION SE DÉROULERA À BLÉNEAU.

Danielle, Isabelle, Philippe



Club de gym 19/20

La reprise de notre saison 2023-2024 a eu lieu le lundi 11 septembre à 18h30 sous l'animation de notre éducateur sportif Alexandre Fleury. En raison des travaux de la salle des fêtes empêchant tout accès, cette reprise s'est déroulée au Domaine du Bouloy. De ce fait, nous tenons à remercier Dominique et Jean-Claude RANSON d'avoir mis à notre disposition une salle nous permettant la poursuite de notre activité sportive. Sans eux, notre rendez-vous hebdomadaire n'aurait pu avoir lieu pendant la durée des travaux de notre salle habituelle. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles adhérentes venues nous rejoindre en ce début de saison pour partager ces bons moments de convivialité.

Comme chaque année, afin de soutenir notre association, une commande de chocolats est organisée actuellement. Vous trouverez tous les renseignements auprès de Carole à l'épicerie. Merci d'avance à tous. ■ **Le bureau**

19/20 GYM

Carole : 03 86 41 55 34

Martine : 06 32 69 22 10

19-20gym@orange.fr



Les Amis du Château

La saison 2023 se termine avec une très bonne fréquentation des visiteurs individuels en augmentation de presque 30 % par rapport à 2022. En revanche, les groupes scolaires et adultes restent identiques à 2022 et ne retrouvent pas leur niveau d'avant Covid.

Bien que 2023 restera sans doute dans nos mémoires, une année sèche et très chaude, nos deux manifestations du 29 juillet et du 11 août ont eu un temps très mitigé avec une pluie qui s'est arrêtée juste à temps pour profiter des spectacles.

Le concert du 29 juillet, pourtant très original et de grande qualité, que l'on avait proposé pour 10 euros afin d'être accessible à tous, n'a pas trouvé son public auprès des Drogien. En revanche, malgré la pluie une heure avant, le théâtre a rassemblé environ 220 personnes qui ont apprécié de retrouver en particulier Vanessa et Ludo, vingt ans après *Le Barbier de Séville*.



Les animations organisées par Jean-Marc Grangé, complétées par la cuisine médiévale de son épouse, les week-end du 14 juillet

et du 15 août, ont enchanté les visiteurs présents. Pour 2024, *Les Amis du Château* sont toujours à la recherche de nouveaux membres actifs, n'hésitez pas à nous contacter. ■ **Félix Moreau**



Moulin à Tan

L'ART AU RENDEZ-VOUS À DRUYES

Depuis 17 ans déjà, l'association *Arts et Décors sans Frontières* donne rendez-vous en juillet et en août pour ses expositions au Moulin à Tan de Druyes.

Elle accueille des exposants professionnels ou des amateurs, en mettant en avant les métiers d'art.

Si une part des exposants se renouvelle chaque année, une autre part compte des exposants fidèles qui montrent leur savoir faire dans différents domaines : sculpture, céramique, décors en tous genres, bijoux et peintures.

Ces œuvres attestent de la qualité et de la diversité des talents et le public a grand plaisir à les découvrir et même à venir dialoguer avec les artistes qui donnent envie de se lancer et d'expérimenter ensuite.

Les sources d'inspiration sont variées et produisent des pièces de grand talent, de facture du plus classique au plus moderne.

L'association a fait son chemin et se porte bien puisque cette année nous avons accueilli plus de 1 000 visiteurs.

Dix peintres (Aline Acart, Agnès Barda, Annie Dion, Sylvie Auvray Comin, Catherine Cordier-Marc, Nadia Ferrini, Martine Girard, Michel Paupert, Claudine Scellier, Constant Tonakpa), **un sculpteur** (Grimo), **deux céramistes** (Brigitte Millot et Florence Osso) et **une créatrice de bijoux** (Evelyne Gauthé).

Il est difficile de répondre aux appels de candidatures qui chaque année sont de plus en plus nombreux car nos atouts sont la diversité et la qualité.

Des moments intenses d'émotion, d'échanges et de convivialité durant l'été 2023 au Moulin à Tan de Druyes !



ARTS ET DÉCORS SANS FRONTIÈRES

Moulin à Tan - Chez Chantal Millot

11, rue Chanzy - 89560 Druyes-les-Belles-Fontaines

Tél. 06 75 53 90 72

e-mail : moulin-a-tan-druyes@hotmail.com

site : <https://www.moulin-a-tan.com>

Centre de premières interventions de Druyes

Quelques nouvelles de notre petite caserne. Depuis notre dernier article, nous sommes sortis trois fois dont deux secours à personnes avec malheureusement une personne décédée par suicide, victime extérieure à notre commune, et un malaise sur un lieu public ; la troisième sortie était une OD (opération diverse) pour dégager une chaussée sur laquelle un arbre était tombé.



Pendant le mois de septembre, nous avons également eu quelques nids d'hyménoptères (guêpes, frelons) et avons repris les manœuvres du CPI.

Nos félicitations à Romain qui cet été a fini ses formations avec succès et validé les trois, soit le module transverse, équipier prompt secours et le PPBEC (opérations diverses). Nous avons également souhaité la bienvenue à notre nouvelle recrue, Louve, qui sera en double affectation avec le centre de Courson, et va démarrer ses formations dans peu de temps. Nous avons aussi accueilli Solène qui a souhaité rejoindre notre CPI. Son dossier est en cours pour son recrutement.

Notre petite caserne reste encore demandeuse de personnel du fait du départ en retraite de Jean-Philippe. Nous restons à la disposition de toute personne qui voudrait s'informer sur un éventuel engagement.

Et maintenant que l'hiver approche, voici quelques mesures de bon sens : pensez à faire faire les ramonages et la révision de vos chauffages afin d'éviter les risques d'incendie, et si vous en êtes équipés de faire aussi vérifier vos détecteurs de fumées et de monoxyde de carbone.

Toute notre équipe vous souhaite une bonne fin d'année.

■ Aurélien, Jean Philippe, Arnaud, Estelle, Pierre Hugo, Romain, Louve et Solène

Amicale des Pompiers



Comme tous les ans, l'amicale des pompiers a participé cette année encore à l'organisation des manifestations réalisées par les différentes associations du village, assurant également la sécurité dans le déplacement des personnes comme par exemple lors du vide grenier, de la chasse aux oeufs, des activités du 14 juillet notamment la retraite aux flambeaux et l'accueil lors des soirées gourmandes entre autres. L'ensemble des pompiers se rendant toujours disponibles dans toutes ces actions. Pour récompenser ses membres, l'amicale a organisé un voyage de trois jours, auquel ont été conviés des drogiens intéressés, pour découvrir ou redécouvrir Saint-Malo et le Mont Saint-Michel.



La soirée Sainte-Barbe ne pourra se dérouler en fin d'année en raison des travaux de la salle des fêtes rendue indisponible pour le moment. Elle sera donc reportée en début d'année. Ce sera aussi l'occasion de remercier un de nos membres lors de son départ en retraite. La date sera communiquée ultérieurement.

■ Arnaud Bigé, président de l'Amicale



Comité des Fêtes

L'année 2023 s'est bien déroulée comme les années précédentes. Qu'il nous soit permis de remercier vivement Jean-Michel Rigault, maire du village et son conseil municipal, Evelyne, notre secrétaire de mairie, Philippe, Mickael et Karine, nos employés municipaux, nos amis sapeurs-pompiers, les bénévoles Corinne, Florence, Emilie, Louve, Philippe Sigorini, Patrice, Ludo, Palou, Nicolas, Jean-Pierre, Aurélien, notre artificier sans oublier Fred et Anna qui nous ont offert un bel élan décoratif.

La chasse aux œufs organisée le 10 avril a permis à bon nombre d'enfants de ramasser et récolter des œufs de Pâques (52 paniers offerts).

Le vide-greniers et les Soirées gourmandes ont accueilli beaucoup de visiteurs malgré une météo capricieuse cet été. Nous avons été obligés d'investir dans l'achat de 2 barnums permettant ainsi l'abri des consommateurs.



En terme d'effectif, nous avons enregistré 3 départs mais 3 arrivées sont venues compenser à savoir : Corinne Wetzl, Florence Osso et Émilie Hautier.

L'effectif total du CDF est donc de 25 personnes.

Audrey Carrère nous a annoncé sa mise en disponibilité de la

présidence pour des raisons professionnelles pendant un certain temps. C'est donc Thierry Brondy, vice-président qui assurera l'intérim de la présidence.

Pour des raisons de travaux à la salle Jean Bertin, nous ne serons pas en mesure de proposer ni la bourse aux vêtements ni le marché gastronomique 2023.

Nous allons avec le concours du conseil municipal et des pompiers décorer comme d'habitude le village pour les fêtes de fin d'année.

Nous reviendrons vers vous pour vous annoncer le programme 2024 en espérant vous voir nombreux à nos manifestations comme les années passées. Bravo et merci à tous les acteurs faisant de ces rencontres un véritable succès et favorisant notre motivation pour continuer. ■ **Le bureau**



Jazz à Druyes 2023, un beau succès pour cette 3^e édition

Cette 3^e édition du festival **Jazz à Druyes**, qui s'est déroulée du 7 au 9 juillet 2023 devant la tour porche du château de Druyes-Belles-Fontaines, a remporté un franc succès auprès d'un public nombreux et enthousiaste.

Succès dû à la qualité des quatre concerts de cet événement. Comme le note Thierry Bret dans son article pour **Presse Evasion** : « Il gagne en épaisseur et en qualité, le festival de jazz accueilli par le quatrième village préféré des Français ! Un plateau d'instrumentistes virtuoses au programme, des sonorités éclectiques et originales devant satisfaire tous les aficionados de la discipline musicale, un ancrage territorial, bien marqué, avec la présence de jeunes pousses de Toucy ou de Tannay qui vivront un rêve éveillé face au public sur l'esplanade du château moyenâgeux. Une édition 2023 en gamme majeure... »

Les artistes ont donné le meilleur d'eux-mêmes et les spectateurs, qui ne se sont pas trompés, ont largement applaudi leurs prestations... Et nous ont demandé de recommencer le festival l'an prochain ! Il nous a été fait remarquer que la qualité de prestation du groupe de **L. Maur** du samedi soir aurait mérité un enregistrement.

Succès par rapport au public, beaucoup plus nombreux qu'en 2021 et 2022. Effet de la programmation ? De la gratuité du festival ? De la communication large de l'École de Musique de Danse et de Théâtre de Toucy ? Sans doute la combinaison de l'ensemble, qui a fait venir près de 500 spectateurs sur l'ensemble des spectacles (malgré une météo pas toujours clémente). Mais surtout des amateurs de tous les types de jazz qui entendent bien revenir l'an prochain. Succès financier, avec un bilan quasiment à l'équilibre cette année qui nous permettra d'inscrire le festival dans la durée.

Il est important pour nous de construire un financement avec une répartition équilibrée entre subventions publiques, sponsors privés et participation des spectateurs, et légèrement positif pour permettre des investissements ultérieurs.



L'analyse de ce bilan montre que nous avons besoin d'augmenter la part des spectateurs, en faisant mieux fonctionner notre bar, mais aussi en optimisant le passage du « chapeau » dans le public (à hauteur de ses possibilités).

Participation libre - Parvis du château

Jazz à Druyes

2023

7-9 JUILLET Concerts

Vendredi 7
20h30
Pierre Vinay
et BUG Trio

Samedi 8
18h30
Small Band de
l'EMDTPF avec
François Canard

Samedi 8
20h30
Laurent Maur et
Emilie Calmé
Quintet

Dimanche 9
11h
Jean-Baptiste
Hardy

Organisé par Lumières de Druyes, avec l'aimable soutien de :

Production audiovisuelle
06 11 02 48 87
Matériel Médical et Orthopédique
de l'Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville à TOUCY

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Succès enfin pour les musiciens, qui apprécient particulièrement la qualité de l'organisation et le cadre qui leur est offert pour exprimer leur talent. Et bien sûr, un grand bravo pour la bonne ambiance entre la douzaine de bénévoles, que nous remercions chaleureusement, qui ont permis le bon déroulement de ce festival.

En conclusion... Fort de ces points positifs, cette année le festival a trouvé son rythme et son format, c'est pourquoi nous sommes partant pour 2024. ■ Michèle et Didier Gilbertas, Thomas Guéret



Atelier Bonne-Mine

Nous avons repris avec plaisir les activités artistiques à l'*Atelier Bonne-Mine*, avec la découverte d'une nouvelle technique : la linogravure.



ATELIER BONNE-MINE

Frédérique Bonvalot : 06 42 04 12 68

fredbonvalot@orange.fr

 *Atelier Bonne-Mine dessin*



Le principe est simple : on reporte un motif sur une plaque de lino (matériau souple composé de toile de jute + poudre de lin + caoutchouc), ou bien on dessine directement sur la plaque. Ensuite il faut graver à l'aide de petites gouges pour évider certaines zones, on passe le rouleau encreur et on imprime !

Les résultats sont étonnants et très graphiques. Ce cycle linogravure se déroule sur plusieurs séances.

Il serait intéressant suite à cette activité de visiter le Centre d'art graphique de la Métairie Bruyère, situé vers Toucy, et pourquoi pas y faire un stage...

Comme chaque année à la même période, une activité peinture/travaux manuels est proposée aux enfants. Les bénévoles de la bibliothèque et de l'*Atelier Bonne-Mine* seront là pour encadrer les enfants le mercredi 24 octobre de 10h à 12h. Cela aura lieu dans la salle vers la bibliothèque.

L'*Atelier Bonne-Mine* est ouvert à tous, débutants ou confirmés. Une séance d'essai gratuite est proposée à toute nouvelle personne intéressée.

N'hésitez pas à visiter la page [Facebook Atelier Bonne-Mine Dessin](#) et à vous abonner. ■ **Frédérique BONVALOT**



ATout Lire

Lecture théâtralisée

En juillet, en partenariat avec la commune de Druyes-les-Belles-Fontaines, une nouvelle fois, nous avons eu le bonheur d'accueillir à la salle Jean Bertin, l'atelier *Lecture théâtralisée* pour une présentation du livre de Julio Cortázar, « *L'autoroute du Sud* », mis en scène par Xavier Clément avec Nicole Duchassin, Michèle Dugardin, Annick Gauthier, Françoise Lelu, Serge Horvath, Michel Potier et Noëlle Ringot.

Autoroute du Soleil : un énorme embouteillage contraint les voitures à stopper leurs déplacements plusieurs jours. La vie s'organise, la solidarité s'invente, du lien humain se construit, des drames se déroulent et se tissent aussi des fils d'amour... Enfin, l'autoroute se libère et chacun doit assumer la nostalgie de la séparation.



Après cette lecture offerte, metteur en scène, lectrices et lecteurs ont échangé avec les spectateurs tout en partageant le verre de l'amitié ainsi que de délicieux gâteaux maison préparés généreusement par les bénévoles de *ATout Lire*. Merci aux amis présents. Un partage, qui à n'en pas douter, a insufflé l'envie irrésistible de s'immerger dans de nouveaux livres. ■ **Annick Gauthier**

Et si vous souhaitez prolonger votre lecture, nous vous proposons :

LA VALSE DES JOURS

Alizé Cornet, 2022

Décembre 1963 à juin 2014, 51 années de vie racontées en 43 chapitres, écrits avec fluidité. L'histoire d'une famille, comme tant d'autres, mise en lumière avec Assunta, la grand-mère, Hélène, sa fille, puits d'Amour pour ses 3 enfants Mouna, Jeanne et Pierre. Ludmilla, émigrée russe, femme de caractère, qui ouvre sa porte

pour tenter de soulager les souffrances humaines. Des héroïnes du quotidien et des hommes, Albert, le père d'Hélène, détruit et ravagé par l'alcool, Louis, David, compagnons et amis de route d'Hélène, le père Charrin, Alain, Pierre, Marco ... tous embarqués dans les tourbillons de la valse, noble ou belliqueuse... Présences solaires, petites et grandes émotions exprimées, sentiments dévoilés, des cœurs qui parlent, voilà ce qu'infusent les 361 pages de ce livre magnifique. Un excellent 1er roman d'Alizé sur l'Humain, un roman cadeau, à savourer. **Annick**

L'INCONNUE DE LA SEINE

Guillaume Musso

Par une nuit brumeuse de décembre, une jeune femme est repêchée dans la Seine au niveau du Pont-Neuf. Nue, amnésique, mais vivante. Très agitée, elle est conduite à l'infirmerie de la préfecture de police de Paris... d'où elle s'échappe au bout de quelques heures. Les analyses ADN et les photos révèlent son identité : il s'agit de la célèbre pianiste Milena Bergman. Mais c'est impossible car Milena est morte dans un crash d'avion, il y a plus d'un an.

Raphaël, son ancien fiancé et Roxane, une flic fragilisée par sa récente mise au placard, se prennent de passion pour cette enquête, bien décidés à éclaircir ce mystère : **comment peut-on être à la fois morte et vivante ?**

De roman en roman, Guillaume Musso a noué un lien unique avec les lecteurs. Né en 1974 à Antibes, il a commencé à écrire pendant ses études et n'a plus jamais cessé. En 2021, Guillaume Musso est le premier écrivain français à recevoir le prestigieux prix Raymond-Chandler qui récompense les maîtres du suspense à travers le monde. **Danielle**



ALIMENTATION GÉNÉRALE DÉPÔT DE PAIN et PÂTISSERIE

© EDERIS

Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h15
le samedi de 8h45 à 13h30 et de 16h00 à 19h15
le dimanche de 9h00 à 12h15 (fermé le lundi)



5, rue du Capitaine Coignet
DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES
Joël et Carole THIERRY
03 86 41 55 34

FREDERIQUE BONVALOT réalisations graphiques

ILLUSTRATION-LOGO-PEINTURE DECO-
SIGNALETIQUE-AFFICHE-EXPOSITION...



27 rue Thiers - 89560 Druyes-les-Belles-Fontaines
06 42 04 12 68 - mail : fredbonvalot@orange.fr
<http://fredbonvalot.blogspot.com>



Michel CHICOT

Agent général GAN Assurance

AGENCES DE CLAMECY ET AVALLON

9, rue Jean Jaurès - 58500 Clamecy - Tél. 03 86 27 29 41

21, rue de Paris - 89200 Avallon - Tél. 03 86 34 14 07

Intermédiaire en opérations de banque

N° Orias : 09 050 593 - www.oriass.fr

© EDERIS

Affichage publicitaire Montage de panneaux

EIRL PUBLISIGO - Aurélien SIGORINI
6, Lotissement des Bois de la Fauvin
89560 DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES
03 86 34 47 02 • 06 81 96 05 24

Boulangerie, Pâtisserie Viennoiseries, Pains spéciaux SOYER

© EDERIS

5, rue du Pont - 89480 Coulanges-sur-Yonne
Tél. 06 63 54 86 67

Production et Vente de fromages de chèvre fermiers

SCEA DES P'TITS CABRIS
Ferme de Saint-Martin - 89560 Druyes-les-Belles-Fontaines
Tél. 03 86 41 99 79

© EDERIS

VALENTIN PASCAULT

06 84 35 26 19

Entretien
parcs et jardins

Bois
de chauffage



© EDERIS

ADRÉNALINE ÉLASTIQUE

Spécialiste du saut à l'élastique

06 73 58 66 45

www.adrenaline-elastique.com

© EDERIS

Le P'tit Drogien est une publication trimestrielle éditée par la mairie de Druyes-les-Belles-Fontaines.

Directeur de la publication : Jean-Michel Rigault - Rédactrice en chef : Danielle Gerville Reache

Maquette, mise-en-page et impression : ÉDÉRIS, Cosnes-Cours-sur-Loire

DAGUET ÉLECTRICITÉ



Rénovation électrique
Installation électrique générale
Mise en conformité • Dépannage

Antenne TV • Alarme • Raccordement réseau Ethernet
Téléphonie • Électricité • Climatisation
Motorisation portail et porte de garage

Pascal VÉNÉROSY

06 75 02 54 97

sarldaguetelec@outlook.fr

9, rue du Couvent - 89520 Sougères-en-Puisaye

© EDERIS

ERIE

ENTREPRISE • ROBINEAU • FRÈRES

10, rue de la Gare
89560 Druyes-les-Belles-Fontaines
Tél. 03 86 41 56 12
Fax 03 86 41 97 36

robineaufreres@wanadoo.fr

ENTREPRISE DE PEINTURE

DÉCORATION • REVÊTEMENT SOLS ET MURS
RAVALEMENT • NETTOYAGE FAÇADES ET TOITURES
VITRERIE • ISOLATION

VENTE DE MATÉRIAUX
CONSTRUCTION • FINITION

EURL CASTRO COUVERTURE

ZINGUERIE - RÉNOVATION

03 86 41 90 27

06 48 79 23 40

DRUYES LES BELLES FONTAINES

PNEUS, GRANULÉS de bois, FIOUL
Ciez - Clamecy - La Charité



Coignet Pneus

Route de Pressures-58500 Clamecy

03 86 27 19 38



3 Rue de Cengry
58400 La Charité-Loire
03 86 70 15 93



Les Naïlots
58220 Ciez
03 86 26 43 28

Domaine du Bouloy

Salle de réception - Mariages - Séminaires
Chambres d'hôtes - Gîtes



Dominique et Jean-Claude Ranson

89560 Druyes-les-Belles-Fontaines

Tél. 03 86 41 97 64

info@domaine-du-bouloy.com

www.domaine-du-bouloy.com

© EDERIS

LA
CITATION
du JOUR

L'arbre tordu vie sa vie,
l'arbre droit fini en planches. Un agent de l'ONF.

